

Appel de féministes iséroises pour la défense des services publics et contre la régression sociale

Sur tous les fronts, le gouvernement organise le recul de l'Etat social avec le démantèlement des services publics, les attaques contre la Sécurité sociale ou le droit du travail. Cette évolution, entamée depuis des années, franchit aujourd'hui un saut qualitatif.

Les femmes, premières victimes des attaques contre les services publics

Dans la fonction publique il est prévu la **suppression de 120 000 postes** et la disparition du statut. Pourtant le personnel est déjà insuffisant pour assurer les missions de service public et répondre aux besoins sociaux, en particulier dans l'éducation, la santé, les établissements pour personnes âgées, la justice. Les rémunérations y sont à nouveau gelées et les fonctionnaires ont déjà perdu près de 9% de pouvoir d'achat depuis sept ans. C'est une perte très sensible pour les **plus bas salaires qui concernent très majoritairement des femmes**.

Si toute la population est bien entendu affectée par la régression en cours, **les femmes le sont à double titre** :

- **en tant que principales salariées de ces secteurs** : elles représentent plus de 60% des effectifs du secteur public. La suppression des postes, déjà initiée par les gouvernements précédents, a des conséquences importantes, avec une intensification du travail et des pressions, une flexibilité accrue, un stress croissant, qui affectent la santé physique et mentale des salarié-es. La situation est devenue critique, en particulier dans les secteurs les plus féminisés (secteur social, santé, hôpitaux, établissements pour personnes âgées, agences pour l'emploi, ATSEM, assistante maternelles, etc.). Les personnels sont souvent à bout, de plus en plus démunis parce qu'elles/ils ne peuvent faire leur travail de manière satisfaisante.
- **en tant que principales bénéficiaires et usagères des services publics**. Ce sont elles en effet qui assument très majoritairement l'éducation et la santé des enfants, les soins aux proches, les tâches domestiques... Lorsque des services hospitaliers, des centres IVG, des maternités de proximité ferment ce sont les femmes les premières touchées.

L'exemple des EHPAD est éclairant : les mobilisations récentes témoignent d'une situation intenable pour les salariées (aides-soignantes...) mais aussi pour les résidents, en majorité des résidentes. L'amélioration des conditions de travail et la reconnaissance des qualifications sont vitales pour assurer dignement les soins auprès des personnes âgées.

Les femmes, premières victimes des attaques contre les retraites

Contrairement aux affirmations répétées du gouvernement, l'augmentation de la CSG sur les retraites, appliquée depuis janvier 2018, touche des retraites y compris très faibles ! Car le taux de CSG (normal, réduit ou nul), comme ici son augmentation, se détermine non pas en fonction du revenu de la personne, mais de celui de son couple dès lors qu'elle est mariée ou pacsée. Ce qui signifie que **les femmes, qui ont en moyenne des retraites bien plus faibles que leur conjoint, voient leur pension diminuée si leur conjoint touche une pension suffisante pour faire passer le revenu du couple au-dessus du seuil défini**.

Toujours sur les retraites, Emmanuel Macron a annoncé une nouvelle «réforme» visant à instaurer un régime par points. Or, ce système, outre le fait d'occulter la question principale qui est celle de la répartition de la richesse produite, a pour principe de renforcer le lien entre cotisations et pensions, ce qui réduit en contrepartie – voire fait disparaître – les mécanismes de solidarité (minimum retraite, pensions de réversion, droits familiaux)... qui bénéficient majoritairement aux femmes.

Les femmes, premières victimes des attaques contre les droits du travail

Avec la disparition des CHSCT et la remise en cause des prud'hommes, ce sont les outils de défense de tous les salarié-e-s qui sont mis à mal. Mais encore une fois les femmes en seront les premières victimes. En effet dans les cas de violences sexistes au travail (1 femme sur 5 est confrontée au harcèlement sexuel dans sa vie professionnelle), de discrimination salariale ou de carrière, les instances auxquelles s'adresser auront disparu (CHSCT) ou seront débordées (prud'hommes).

Avec la réduction dramatique de la représentation syndicale c'est les conditions de travail de tou-te-s qui seront fragilisées. Et comme le droit du travail est déjà mal adapté aux emplois féminins (maladies professionnelles spécifiques non reconnues, stress lié aux conditions d'exercice des métiers d'aide à la personne...), il sera encore plus difficile de défendre et faire avancer les droits des salariées.

La régression actuelle attaque frontalement l'égalité entre les femmes et les hommes et l'émancipation de tou-te-s. Pour aller vers l'égalité entre les femmes et les hommes il faut promouvoir les droits sociaux, avec des services publics améliorés, répondant aux besoins fondamentaux et associant les principes de solidarité et d'égalité entre les sexes. C'est le contraire que fait actuellement le gouvernement, contrairement aux promesses de campagne de Macron, en démantelant les services publics et notre système de solidarité pour les offrir aux intérêts privés et financiers.

C'est pourquoi nous féministes iséroises nous nous déclarons solidaires des salarié-e-s et fonctionnaires en lutte pour la défense des services publics, mobilisées pour défendre nos services publics, notre protection sociale, nos retraites, notre droit du travail, contre ce gouvernement de casse sociale.

Signataires : Christiane Legouguec (Femmes Egalité), Jenny Ducoli (OLF ! 38), Marie-Laure Cordini (CGT 38), Irène Favier (Ensemble ! 38), Alice Pelleter (NPA), Véronique Sanchez (PCF 38)

Appel soutenu également par : Cercle Laïque, CNT 38, Solidaires 38, PAG 38